



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Service de la coordination des affaires parisiennes
Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PROPAGANDE
INSTITUÉE DANS LE DÉPARTEMENT DE PARIS EN VUE DES ÉLECTIONS RÉGIONALES TENUE LE 18 MAI
2021 À LA PREFECTURE DE LA REGION D'ILE DE FRANCE, PREFECTURE DE PARIS**

Étaient présents à cette réunion :

- Monsieur Olivier NOËL, président titulaire ;
- Madame Aïssatou DIENE, cheffe du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, membre ;
- Monsieur Laurent ISSERTE, cadre à La Poste, membre titulaire ;
- Monsieur Jean-Baptiste FERNANDEZ, bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, secrétaire ;

La commission se réunit le 18 mai 2021 à 14 heures, dans les locaux de la Préfecture de Paris au 5, rue Leblanc 75015 PARIS, sous la présidence de Monsieur Olivier NOËL.

Les candidats ou leur représentant désirant obtenir le concours des commissions de propagande ont remis au président de la commission de propagande instituée pour Paris d'une part, des exemplaires imprimés de leur circulaire et des exemplaires imprimés de leur bulletin de vote.

Le président installe la commission de propagande en application de l'arrêté préfectoral du 18 mai 2021.

La commission a siégé dans les locaux de la préfecture de Paris (5, rue Leblanc 75015 Paris) :

- Mardi 18 mai 2021

Elle siègera dans les locaux de la société KOBÀ, chargée des opérations de mise sous pli et du colisage des bulletins de vote :

- Mercredi 26 mai 2021 à 10 heures.

La commission prend note de la date et de l'heure limites de livraison par les candidats des professions de foi et des bulletins de vote dans les locaux de l'entreprise fixées par l'arrêté préfectoral du 18 mai 2021 :

- premier tour de scrutin : mercredi 26 mai 2021 à 10 heures ;
- deuxième tour de scrutin : mercredi 23 juin 2021 à 8 heures.

- **Examen des projets de documents de propagande**

La commission de propagande a procédé à un examen des projets de documents de propagande (circulaires et bulletins de vote) présentés par les candidats tête de liste dont la liste figure en annexe du présent procès-verbal.

Les projets de documents de propagande jugés conformes comportent la mention « conforme » dans ladite annexe. En l'absence de cette mention, les documents doivent faire l'objet de modifications, à défaut de quoi la commission ne sera pas en mesure de délivrer un avis de conformité.

Est annexé au présent PV :

- le tableau des documents de propagande examinés.

Fait à Paris, le 18 mai 2021

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by 'li' and 'ER'.

Olivier NOËL

**Le représentant du directeur
de La Poste de Paris**

A handwritten signature in black ink, appearing as a series of connected loops and lines.

Laurent ISSERTE

**Le représentant du préfet de la région
d'Île-de-France, préfet de Paris (Titulaire)**

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, sweeping 'A' followed by 'issatou' and 'DIENE'.

Aïssatou DIENE

Le secrétaire

A handwritten signature in blue ink, with the name 'FERNANDEZ' written in a bold, stylized font.

Jean-Baptiste FERNANDEZ

ÉLECTIONS RÉGIONALES D'ÎLE-DE-FRANCE - 20 ET 27 JUIN 2021

Examen des documents de propagande électorale au 18 mai 2021

NOM DU CANDIDAT	CIRCULAIRE		BULLETTIN DE VOTE	
	VALIDATION DE LA COMMISSION	OBSERVATIONS	VALIDATION DE LA COMMISSION	OBSERVATIONS
Jordan BARDELLA	CONFORME pour le format CONFORME pour l'emblème national CONFORME pour les couleurs nationales CONFORME pour le grammaire		CONFORME pour le format CONFORME pour le sens CONFORME pour le grammaire CONFORME pour le papier CONFORME pour les couleurs CONFORME pour le nom CONFORME pour le texte CONFORME pour la photo CONFORME pour l'emblème	
Julien BAYOU	CONFORME pour le format CONFORME pour l'emblème national CONFORME pour les couleurs nationales SANS OBJET pour le grammaire		CONFORME pour le format CONFORME pour le sens SANS OBJET pour le grammaire CONFORME pour le papier CONFORME pour les couleurs CONFORME pour le nom CONFORME pour le texte CONFORME pour la photo CONFORME pour l'emblème	
Audrey PULVAR	CONFORME pour le format CONFORME pour l'emblème national CONFORME pour les couleurs nationales CONFORME pour le grammaire		CONFORME pour le format CONFORME pour le sens CONFORME pour le grammaire CONFORME pour le papier CONFORME pour les couleurs CONFORME pour le nom CONFORME pour le texte CONFORME pour la photo CONFORME pour l'emblème	
Valérie PECRESSE	CONFORME pour le format CONFORME pour l'emblème national CONFORME pour les couleurs nationales SANS OBJET pour le grammaire		CONFORME pour le format CONFORME pour le sens SANS OBJET pour le grammaire CONFORME pour le papier CONFORME pour les couleurs CONFORME pour le nom CONFORME pour le texte CONFORME pour la photo CONFORME pour l'emblème	
Laurent SAINT-MARTIN	CONFORME pour le format CONFORME pour l'emblème national CONFORME pour les couleurs nationales CONFORME pour le grammaire		CONFORME pour le format CONFORME pour le sens CONFORME pour le grammaire CONFORME pour le papier CONFORME pour les couleurs CONFORME pour le nom CONFORME pour le texte CONFORME pour la photo CONFORME pour l'emblème	
Nathalie ARTHAUD	CONFORME pour le format CONFORME pour l'emblème national CONFORME pour les couleurs nationales CONFORME pour le grammaire		CONFORME pour le format CONFORME pour le sens CONFORME pour le grammaire CONFORME pour le papier CONFORME pour les couleurs CONFORME pour le nom CONFORME pour le texte CONFORME pour la photo CONFORME pour l'emblème	